

swisscofel

*Association Suisse du Commerce
Fruits, Légumes et Pommes de terre*

2020

Rapport d'activité



Table des matières

pages

3-6

7-12

13-18

19-24

25-30

31-51

Préface

Groupe produits **Légumes**

Groupe produits **4^{ème} gamme**

Groupe produits **Pommes de terre**

Groupe produits **Fruits**

Comité directeur, Comité présidentiel, Centres spécialisés et Secrétariat SWISSCOFEL



Préface

Préface



Martin Farner,
Président SWISSCOFEL

2020 – une année remplie d'enjeux

L'année 2020 et la crise du corona ont engendré des enjeux considérables pour l'ensemble de la branche des fruits, légumes et pommes de terre. A la suite d'une intervention de SWISSCOFEL, la Confédération a classé dans un bref délai le commerce des fruits, légumes et pommes de terre en tant que « branche d'importance systémique ». D'une part, il s'agissait d'un mandat à responsabilité et d'autres parts, cela a permis que le commerce à tous les échelons puisse continuer d'approvisionner sans interruption la population suisse pendant le semi-confinement. Les entreprises ont dû pour cela respecter de nombreuses prescriptions. Des mesures

coûteuses ont dû être mises en place dans les entreprises pour protéger les collaborateurs. De nombreuses entreprises ont travaillé 7 jours sur 7 et jusqu'à 4 équipes. Cela a représenté une énorme charge pour les collaborateurs et pour les entrepreneurs. La pandémie a également eu des conséquences sur la logistique, aussi bien en Suisse qu'au niveau du trafic transfrontalier. SWISSCOFEL s'est engagée sur le plan politique pour un traitement préférentiel des formalités aux frontières lors de transport de denrées périssables. En collaboration étroite avec les autorités suisses, des mesures ont été préparées pour que le transport de biens essentiels et périssables soit prioritaire (« green lanes »). Au cours des deux semi-confinements, il y a eu des gagnants et des perdants au sein du commerce des fruits et légumes. Avec la fermeture du secteur de la gastronomie, les chiffres d'affaires des fournisseurs de la gastronomie et des fabricants de frites se sont largement effondrés et ne se sont jusqu'à présent pas encore redressés. En revanche, la consommation privée a progressé. La demande de fruits, légumes et pommes de terre au sein du commerce de détail a fortement augmenté, en partie également par l'arrêt du tourisme d'achat. Il est positif de relever que le commerce de détail ait temporairement inclus dans son assortiment des fruits

et des légumes qui étaient normalement destinés au secteur de la gastronomie. La bonne nouvelle est que les fruits et légumes frais sont toujours tendance. La demande augmente. Les parts de marché de produits indigènes et des importations évoluent ainsi parallèlement. La demande de labels Bio, PI, durables et régionaux augmente constamment. En revanche, les exigences des consommateurs, de la société, de la politique et des acheteurs concernant la durabilité augmentent également. Pour notre branche, cela représente un défi qui doit être activement abordé et relevé. Nous l'accomplirons ensemble. La dynamique élevée a maintenu le commerce de fruits et légumes au top. Comme dans tous les secteurs de l'agriculture et de l'économie alimentaire, notre branche connaît également un changement structurel accru. D'une part, la concentration au sein du commerce de détail et auprès des discounters conduit également à un regroupement des fournisseurs. D'autre part, de nombreuses exigences ne peuvent être résolues de manière efficace et rentable que si les acteurs s'unissent ou des partenariats se constituent. Au sein du Comité de SWISSCOFEL, nous avons surtout été mis au défi, mais pas seulement, par la crise du corona. Un grand nombre d'affaires

politiques et spécifiques à la branche étaient à traiter. Vous trouvez des informations détaillées à ce sujet dans le rapport d'activité.

Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines, mais SWISSCOFEL et ses membres vont y parvenir.

Le changement au sein de la Direction en fait partie. Après 21 ans, Marc Wermelinger transmettra la Direction de SWISSCOFEL à Christian Sohm à fin mai 2021. Marc Wermelinger sera à disposition du Comité et du secrétariat dans le cadre d'un pourcentage réduit pour des tâches et des projets particuliers. Christian Sohm a été élu à l'unanimité par le Comité en novembre. Il connaît SWISSCOFEL et la branche depuis de nombreuses années. L'association profitera de ses multiples expériences.

Lors de l'Assemblée générale du 17.08.2021, vous aurez l'occasion de porter un toast avec ces messieurs au futur de SWISSCOFEL.

Merci

Je remercie sincèrement mes collègues au sein du Comité et des Commissions. Par leur engagement et leur collaboration active, ils ont élaboré des solutions aux défis actuels et ainsi poursuivi le développement de SWISSCOFEL. En ces temps mouvementés, c'était tout sauf une évidence.

Je remercie également les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat. Ils ont accompli les nouvelles tâches de manière extrêmement flexible et avec enthousiasme. Ils ont introduit et mis en œuvre des solutions adaptées au futur – par exemple au niveau de la numérisation, ainsi que de la formation et du perfectionnement.

Un grand merci à notre premier Directeur Marc Wermelinger actif depuis de nombreuses années. Depuis plus de 30 ans, il a marqué notre branche par son mode de travail professionnel et efficace, dont 21 ans à SWISSCOFEL. Je ne connais guère d'autre personne capable de prendre connaissance aussi rapidement et de manière aussi approfondie des différents dossiers du domaine alimentaire et agricole. Sa façon précise et concise de s'exprimer a déjà étonné des administrations fédérales et de nombreux politiciens. Notre Directeur a aidé le commerce suisse de fruits et légumes, ainsi que toute la branche au niveau national et international. Avec Marc Wermelinger, SWISSCOFEL est devenue une organisation indispensable. Son interaction ouverte avec tous les acteurs de notre branche a été exemplaire. Marc, je te remercie sincèrement ! Nous nous réjouissons que tu continues de faire partie de l'équipe avec un pourcentage réduit. Nous t'adressons nos

meilleurs vœux et surtout une bonne santé.

Au nom du Comité, je remercie également tous nos membres, les organisations alliées et les autorités fédérales pour leur soutien constructif. Je peux vous assurer que SWISSCOFEL continuera d'être un prestataire et un partenaire de confiance.





Groupe produits Légumes

Conditions climatiques & récolte

L'année maraîchère 2020 s'est bien déroulée. L'année a commencé par un hiver doux, suivi par un printemps sec qui a nécessité des charges élevées en irrigation. Les vagues de chaleur ont été moins fortes que celles des étés précédents. Cela a été favorable à la croissance et à la récolte de nombreux produits. L'automne clément a continué à être propice à la croissance. De nombreuses cultures ont débuté une à deux semaines plus vite en 2020. La saison suisse s'est donc terminée un peu plus tôt pour beaucoup de produits.

Commercialisation

En raison de la pandémie, la demande de produits suisses a été particulièrement élevée en 2020. Dans le commerce de détail, de nombreux produits ont connu un fort taux de croissance. Beaucoup de produits ont pu par conséquent être commercialisés sans difficulté. Dans l'ensemble, le niveau de prix a été élevé.

La fermeture du secteur de la gastronomie a provoqué des problèmes au printemps. Des légumes de garde de gros calibres et certaines salades ne trouvaient plus preneur. Une partie de ces produits ont pu être commercialisés dans le commerce de détail. Néanmoins, cer-

tains produits comme la Lollo n'ont pas trouvé preneur et ont dû être détruits. C'est seulement grâce à la bonne collaboration entre la production et le commerce que des pertes économiques considérables ont pu être évitées.

Réglementation des importations

En 2020, la réglementation des importations a également été traitée de manière coopérative. Au printemps, avec l'accord des deux parties, des contingents plus volumineux ont souvent été discutés afin de pouvoir garantir l'approvisionnement du marché.

Chiffres clés de la réglementation des importations Légumes en comparaison à l'année dernière

	2019	2020
Requêtes	877	835
Décisions	539	463
Part requête / décision	61%	55%
Part décision jeudi	28%	32%
Utilisation des contingents	52%	55%

Beaucoup de requêtes ont été déposées et de nombreuses décisions ont dû être prises. La

part des décisions par rapport aux requêtes a légèrement diminué. Mais le taux d'utilisation des contingents est un peu plus élevé.

Echange entre les experts en matière d'importation

Les experts en matière d'importation de l'UMS et de SWISSCOFEL se sont réunis en novembre lors d'une conférence téléphonique. Des problèmes connus et des solutions éventuelles ont été discutés.

Prestation en faveur de la production suisse

La prestation en faveur de la production suisse 2020 est désormais prélevée par l'Office fédéral de l'agriculture. Elle ne fait plus partie du mandat de prestations de la CI-IE.

Comité Groupe produits Légumes

Le Comité du Groupe produits Légumes s'est réuni en novembre lors d'une vidéoconférence. Il a discuté des problèmes actuels et de l'année 2020. Werner Amrein et Christian Blaser ont quitté le Comité du Groupe produits Légumes en raison d'un changement d'employeur. Reto Brändle pour le secteur Bio et Stefan Hänni pour le commerce de gros de Schwab-Guillod AG leur succéderont. Ils devront être élus lors

de la prochaine assemblée plénière. La séance annuelle du Comité GP Légumes aura lieu en novembre 2021.

Centre de produits Légumes de garde

Les légumes de garde, en particulier les carottes ont été très demandés au printemps. Le marché a parfois même plus que doublé. Les entrepôts bien remplis ont été rapidement épuisés. En mai, un contingent important a dû être discuté pour les carottes en complément. Les carottes de la nouvelle récolte ont pu être

commercialisées à partir du mois de juin à de bons prix. En été, des contingents complémentaires ont dû être discutés, mais n'ont pas été attribués. La phase administrée effective des oignons s'est terminée plus vite à fin avril. Pour les produits destinés à la gastronomie comme les choux de gros calibres, des canaux de distribution ont souvent été trouvés dans le commerce de détail.

Les stocks des légumes de garde étaient les suivants à la fin de l'année :

Les stocks de la plupart des produits sont élevés. Les estimations prévoient cependant de bonnes ventes. La récolte devrait pouvoir être bien commercialisée.

Au sein du Centre de produits Légumes de garde, Stefan Hänni représentera les intérêts de SWISSCOFEL à la place de Christian Blaser.

Stocks SGA de légumes au 15.12.20 (source : CCM)

En tonnes		2020	2019	Ø 15-19
Carottes	1 ^{er} calibre	28'106	28'511	28'489
	2 ^e calibre	12'743	15'302	13'403
	Total	40'849	43'813	41'892
Oignons	1 ^{er} calibre	13'936	12'467	12'325
	2 ^e calibre	4'627	2'747	2'791
	Total	18'562	15'213	15'116
Céleris-pommes	Total	7'533	6'595	6'793
Choux rouges	Total	1'778	1'302	1'548
Choux blancs	Total	4'175	3'513	3'852



Centre de produits Endives / Chicorées witloof

Les ventes d'endives ont également augmenté au cours de la pandémie. Une hausse d'environ 1'000 t a été enregistrée par rapport à l'année dernière. La fixation des prix indicatifs en automne a été difficile. Un accord n'a pas pu être trouvé entre tous les acteurs du marché. Comme les années passées, on a pu se mettre d'accord sur un contingent hebdomadaire de base de 50 t.

Au sein du Centre de produits Endives / Chicorées witloof, Stefan Hänni représentera les intérêts de SWISSCOFEL à la place de Christian Blaser. La séance annuelle du Centre de produits aura lieu en septembre 2021.

Commission des oignons à repiquer

En 2020, la Commission des oignons à repiquer a pour la première fois été directement gérée par SWISSCOFEL et l'UMS. Un total de 42 contrats dont 2,5 t d'échalottes à repiquer et 120 t d'oignons à repiquer a été conclu. Au printemps, on craignait que les oignons suisses à repiquer ne puissent pas être commercialisés en raison de la fermeture des magasins spécialisés dans le bricolage et le jardin. Une solution a été trouvée pour chaque lot. En plus des

contingents convenus l'année précédente de 60 t et 30 t, un contingent supplémentaire de 20 t a dû être discuté en automne. La Commission s'est rencontrée en novembre lors de sa séance annuelle. Les prix indicatifs, les contingents et un règlement remanié ont été décidés.

Groupe de travail Choux de Bruxelles

La situation dans la culture de choux de Bruxelles ne s'est pas améliorée. En 2020, de nombreux lots ont également été éliminés en raison d'une qualité insuffisante. Plusieurs contingents ont dû être attribués pour compléter l'offre. Une culture rentable économiquement devient de plus en plus difficile. Malgré plusieurs interventions, une solution n'a pas été trouvée pour les dommages de la mouche blanche. Le groupe de travail a discuté de diverses solutions lors de plusieurs rencontres, également avec les représentants des autorités.



Interview



Daniel Schwab,
fenaco Produits du sol

Comment jugez-vous l'évolution des marchés en 2020 ? Quels ont été pour vous les défis à relever au sein de la chaîne de valeur ajoutée pendant et en dehors de la crise ?

Dans l'ensemble, la demande a clairement augmenté, de l'ordre de plus de 20%. À la suite des mesures décidées par le Conseil fédéral, nous avons également constaté un fort transfert du secteur de la gastronomie au commerce de détail. De plus, c'était également un enjeu de répondre à la hausse de la demande en respectant notre concept strict de protection.

Dans un futur proche, quels sont les enjeux importants ?

Mots-clés : changement climatique, évolution politique, numérisation, dynamisation des marchés et de la chaîne de valeur ajoutée ...

Nous souhaitons continuer de répondre à la demande d'aliments sains et produits de manière durable : la production maraîchère devrait encore être possible et rentable en Suisse. Au milieu de l'année, on verra si cet objectif sera affecté par les initiatives agricoles. De plus, la numérisation progresse également dans l'agriculture. Il nous importe que nos producteurs reconnaissent les avantages de la numérisation et qu'ils en tirent profit. Nous souhaitons aussi développer ensemble la chaîne de valeur ajoutée pour que les partenaires puissent s'adapter aux changements et qu'ils puissent en profiter.

Comment percevez-vous la collaboration au sein de la branche ? Selon vous, quelles sont les tâches de l'association ?

La collaboration au sein de la branche est très importante pour nous. C'est seulement ainsi que nous pouvons continuer à développer le marché pour répondre à l'avenir aux exigences

des consommatrices et des consommateurs. L'association jouera également dans le futur un rôle central pour créer des conditions-cadres d'un marché sain.





Groupe produits 4^{ème} gamme

Approvisionnement et corona

La situation en 2020 a été très tendue. Les conditions climatiques ont été relativement bonnes tout au long de l'année. La qualité de la gamme de produits était bonne. La disponibilité des produits a été satisfaisante. En comparaison à 2019, le nombre de requêtes d'importation déposées a été moins élevé. La fermeture du secteur de la gastronomie a, par contre, conduit à d'énormes pertes de chiffres d'affaires. En effet, du jour au lendemain, un important acheteur de produits Convenience a disparu. Quelques produits à l'état frais ont heureusement pu être commercialisés dans le commerce de détail pour la vente en vrac. Au cours de l'été, les chiffres d'affaires ont à nouveau pu augmenter légèrement. En revanche, le nouveau semi-confinement de l'hiver 2020–2021 a, à nouveau, provoqué une chute des chiffres d'affaires. L'approvisionnement en matières premières pour les produits Convenience n'a donc pas été facile tout au long de l'année. La planification de l'approvisionnement en matières premières au bon moment et dans les bonnes quantités s'est révélée extrêmement difficile.

Annnonce hebdomadaire Convenience

En raison de l'expérience concluante avec l'annonce hebdomadaire de salade pommée

Convenience, le GP 4^{ème} gamme a mandaté la CCM pour réaliser des relevés des annonces hebdomadaires pour les salades Iceberg, chicorée scarole et chicorée frisée. Les données des produits pour le secteur Convenience ont été bien utilisées par la production. Compte tenu de la bonne disponibilité des matières premières, on n'a pas eu besoin de tenir compte des annonces hebdomadaires. Nous sommes cependant convaincus que les données de matières premières pour les produits Convenience représentent un instrument important pour gérer l'approvisionnement en cas de manque de marchandises.

Réglementation des importations

La réglementation des importations continue toujours de s'avérer compliquée au cours des phases de transition. Au printemps, des contingents importants ont souvent dû être discutés. Malgré cela, d'importantes quantités ont dû être importées au THC-Code 1. A nouveau, cela ne correspond pas à l'objectif de la réglementation des importations. L'introduction de la cession multiple n'a jusqu'à présent pas encore fonctionné comme espéré. Les contingents discutés n'ont pas été entièrement utilisés et quelques importateurs ont dû effectuer des importations au THC. Les taxes

payées à la Confédération et souhaitées par le GP 4^{ème} gamme n'ont pas été réduites.

Adaptation OIELFP

Les stocks de marchandises au niveau du commerce qui ne sont pas utilisés dans les deux jours après le début de la phase administrative doivent désormais être annoncés. Le GP 4^{ème} gamme a constaté que de plus en plus de contrôles sont réalisés au niveau du commerce de détail. Des produits mélangés (salades) ont notamment été trouvés dans les réfrigérateurs du commerce de détail, ce qui a conduit à une mesure administrative. Le GP 4^{ème} gamme s'est fixé comme objectif d'exempter les filiales du commerce de détail de l'annonce des stocks de marchandises en adaptant l'OIELFP. L'idée était d'effectuer les contrôles un échelon avant le commerce de détail. Malheureusement, la requête demandant l'adaptation de l'OIELFP n'a pas été acceptée par les associations de la production.

Guide microbiologique

Le groupe de travail s'est engagé pour terminer le guide microbiologique pour l'Assemblée générale de SWISSCOFEL. En février 2020, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) a accepté de vérifier le

guide. Il a été également confirmé qu'une lettre d'information sur la listéria était presque prête à être publiée et que nous devions attendre cette lettre. Malheureusement, le COVID-19 a arrêté le processus car pratiquement tous les collaborateurs ont été neutralisés pour la gestion des mesures liées au COVID-19. Fin décembre, nous avons reçu le guide avec des apports pertinents des chimistes cantonaux, ainsi que la lettre d'information de l'OSAV. On examine actuellement comment les apports et la lettre d'information peuvent être intégrés dans le guide.

Gestion de crise

En septembre et en décembre 2020, des listérias (*Listeria monocytogenens*) ont été trouvées dans des salades contenant du poulet. La loi sur les denrées alimentaires demande que chaque exploitation dispose d'un concept d'auto-contrôle spécifique. Grâce à la bonne mise en oeuvre de l'assurance qualité et à la surveillance croissante des processus opérationnels, il a été possible de réagir rapidement et de retirer les produits du marché. Dans les deux cas, l'importance de la surveillance et des contrôles de l'ensemble des étapes de production a été mise en évidence. Les produits finis livrés par d'autres entreprises doivent particulièrement être contrôlés d'un point de vue de contamination microbiologique.



Interview



Régis Hamon,
Joseph Müller Gemüse AG

L'année 2020 a été fortement marquée par le COVID-19, comment jugez-vous l'évolution des marchés limitée par les mesures ? Quels étaient les défis à relever au sein de la chaîne de valeur ajoutée ?

L'année 2020 a apporté de nombreux enjeux pour l'industrie alimentaire. La situation actuelle a conduit au fait que les valeurs et certaines habitudes ont changé. Le consommateur a donc aussi dû changer pour s'adapter aux circonstances. Aux cours des premières semaines du semi-confinement, une baisse du chiffre d'affaires a été enregistrée dans la catégorie des salades en barquette en raison d'un changement dans la routine des clients. D'un autre

côté, davantage de ménages ont acheté des produits comme des salades en sachet. Certaines de ces habitudes vont rester et d'autres vont être fortement renforcées.

La tendance à une alimentation saine avec des produits frais de haute qualité a de nouveau rapidement augmenté en raison du COVID-19. Il s'agissait d'une tendance existante qui s'est maintenue voire renforcée au cours des derniers mois. Cette tendance sera encore plus forte après l'ère du COVID.

Actuellement, les préoccupations liées à la santé ont augmenté. Le consommateur accorde plus d'importance à la sécurité alimentaire. Ce concept est à nouveau très important et nous offre une excellente opportunité pour renforcer la confiance dans les produits fraîchement coupés.

Le consommateur continue de chercher des produits frais et innovants de qualité sous une forme pratique qui lui permet de manger sainement à tout moment et en tout lieu.

En ce qui concerne les enjeux au sein de la chaîne de valeur ajoutée, nous avons immédiatement travaillé à l'interne pour adapter notre

manière de travailler et garantir la sécurité maximale de nos collaborateurs, ce qui était et continue d'être en tout temps une de nos priorités.

Au niveau commercial, nous avons toujours adapté les produits et les volumes à la demande du marché sans avoir de problèmes logistiques ou de livraison à part quelques retards occasionnels concernant des pièces de rechange pour des machines ou des matières premières.

La relation étroite avec nos clients a été maintenue grâce à des appels vidéos et des réunions virtuelles. Nous avons pu continuer à travailler côte à côte pour développer de nouveaux produits. En 2020, nous avons mis en service de nouveaux locaux pour la production de fruits.

Dans un futur proche, quels sont les enjeux importants ? Mots-clés : durabilité, pandémie, changement climatique, évolution politique, protection des plantes, numérisation, dynamisation des marchés et de la chaîne de valeur ajoutée ...

Chez Joseph Müller Gemüse AG, nous envisageons l'avenir avec optimisme et un grand enthousiasme. La société est de plus en plus consciente de l'importance de la lutte contre le

changement climatique. En tant qu'entreprise, nous nous engageons fortement dans la durabilité et la protection de l'environnement. Par exemple, nous luttons contre le gaspillage alimentaire en proposant des emballages de plusieurs formats pour répondre aux besoins de nos consommateurs. Les portions de chaque produit doivent parfois être ajustées et nous travaillons étroitement avec les commerçants pour adapter autant que possible les commandes à la demande.

Un des plus grands défis de notre branche est actuellement de trouver des emballages et des matériaux plus durables qui permettent d'adapter les formats et de garantir la qualité et la fraîcheur du produit.

D'autre part, le consommateur est davantage préoccupé par la sécurité alimentaire. Ce concept est très important. Il offre aux entreprises de la branche – fabricants et commerçants – une excellente opportunité de démontrer la qualité et la sécurité de nos produits. Nous devons pouvoir expliquer aux consommateurs les procédures et mesures exigeantes que la branche doit suivre. Dans ce sens, nous avons renforcé notre système de contrôle de sécurité alimentaire. Nous dispo-

sons depuis l'année dernière d'un laboratoire interne de qualité.

Un autre enjeu est la numérisation. Dans le cadre du processus d'intégration de Müller dans le groupe Foodiverse auquel nous faisons partie depuis 2019, nous mettons en place le système SAP. Ce système de gestion a plusieurs avantages. Il nous permet surtout d'obtenir un meilleur contrôle des processus et des matières premières. Grâce à la numérisation, nous serons en mesure de relever les défis que la dynamisation des marchés et de la chaîne de distribution nous apportera dans un futur proche.

Comment percevez-vous la collaboration au sein de la branche ? Selon vous, quelles sont les tâches de l'association ?

Nous devons continuer à renforcer la collaboration au sein de la branche. L'association devrait servir de lien entre les différents acteurs et ainsi créer des situations « win-win ».





Groupe produits Pommes de terre

Pommes de terre précoces

En 2020, les pommes de terre ont été plantées dans de bonnes conditions et avec un temps sec. Dans certaines régions, les plantations ont déjà pu commencer en février. Les températures plus fraîches de début mars ont légèrement freiné la croissance de sorte que les plantations plus tardives se sont retrouvées au même stade. De faibles quantités de pommes de terre précoces à peau non adhérente ont déjà pu être récoltées à partir de mi-mai. Grâce à des conditions de récoltées idéales, les pommes de terre précoces ont pu en majorité être commercialisées dans une qualité satisfaisante et sans problème jusqu'à la fin de la saison des pommes de terre précoces.

Estimation de récolte et récolte

Les pommes de terre de garde ont également pu être plantées dans les meilleures conditions. Les conditions de croissance ont été idéales l'été dernier. Cela a été confirmé lors de l'estimation de récolte car il y avait une majorité de gros calibres et pratiquement pas de pommes de terre Raclette. Le rendement des pommes de terre de consommation toutes variétés confondues s'est élevé à 393 kg/a pour la marchandise conventionnelle et à 272 kg/a pour les pommes de terre Bio. La surface de culture est



restée identique à celle de 2019 et s'est élevée à 10'985 ha. L'offre supérieure à la moyenne de pommes de terre de consommation s'est confirmée avec le premier relevé des stocks qui s'est élevé à 78'526 t en production conventionnelle et à 6'538 t en Bio. Comme cela avait été le cas pour la récolte 2018, on pouvait s'attendre à ce que le vieillissement physiologique des pommes de terre soit plus rapide en raison des conditions climatiques et de croissance.

Commercialisation

La commercialisation des pommes de terre de consommation était supérieure à la moyenne jusqu'à l'arrivée de la pandémie COVID-19. A la suite du semi-confinement prononcé par le Conseil fédéral en mars et en raison de la fermeture des restaurants et des cantines, ainsi que de la fermeture des frontières avec les pays voisins, la commercialisation a brusquement

subi des changements. La consommation à l'extérieur de la maison s'est complètement effondrée. Par conséquent, la consommation à la maison de pommes de terre de consommation et de chips a largement dépassé le niveau normal de ventes. Les exploitations de conditionnement ont été fortement mises à contribution pour gérer cette demande élevée d'un point de vue logistique. Etant donné que les ventes de produits à base de pommes de terre, en particulier les frites, se sont effondrées, la branche a dû trouver une solution. C'est pourquoi la branche a discuté une garantie de stockage à hauteur de 12'000 t de pommes de terre destinées à la transformation. Cela a empêché de ne pas dénaturer inutilement des pommes de terre en automne et de ne pas devoir importer des pommes de terre au printemps 2021 en raison d'une demande probablement élevée. Afin de couvrir les coûts éventuels de la garantie de stockage, un montant solidaire de CH 0.10 par 100g de pommes de terre de consommation et de pdt destinées à la transformation a été décidé.

Réglementation des importations

La moitié du contingent OMC doit bon gré, mal gré continuer d'être mis aux enchères. La branche n'est toujours pas satisfaisante de

cette situation. Au moins, au cours des quatre dernières années de mise aux enchères, le prix moyen d'adjudication a continué de diminuer. En 2017, le prix était de CHF/kg 0.24. Il s'élève à CHF/kg 0.11 (total CHF 357'500.–) pour la période de contingent de 2021.

Sur la base des réserves de pommes de terre de consommation et afin de garantir l'approvisionnement jusqu'à la fin de la campagne de déstockage, il est très tôt apparu que des importations complémentaires étaient nécessaires.

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, en plus du contingent OMC, deux contingents supplémentaires ont été demandés par la branche et libérés par l'OFAG. Comme les années précédentes, les contingents n'ont pas été utilisés entièrement. Selon les données de l'OFAG, 18'645 t (77,4%) ont été importées sur les 24'097 t libérées.

Projet de révision des conditions de prise en charge

Au début de l'année 2020, les représentants de l'USPPT et de SWISSCOFEL se sont rencontrés.

La requête concernant l'adaptation des conditions de prise en charge 2020 demandée par le GPP de SWISSCOFEL a été discutée. Le GPP a proposé une adaptation de l'art. 1.2 des conditions de prise en charge de « prise en charge fixe sous réserve » à « prise en charge fixe avec des retenues pour risques exceptionnels de qualité ». Le but de cette requête d'adaptation était que la retenue soit utilisée de manière solidaire uniquement lors de situation qualitative extraordinaire. L'objectif est de ne pas pénaliser chaque producteur en cas de dommages cachés lorsqu'il déstockera ses pommes de

	Contingents valables			Attribution	Attribution arrondie	Importations	Etat %
	du	au					
Pommes de terre de consommation (CTP No. 14.3)				24'000'000	24'097'000	18'645'202	77,4%
Contingent no. 45062	01.01.2020	31.05.2020	3	3'250'000	3'250'000	3'250'000	100,0%
Contingent no. 45489	01.01.2020	31.05.2020	0	3'250'000	3'285'600	3'178'047	96,7%
Contingent no. 45710	01.04.2020	15.06.2020	0	8'000'000	8'031'100	7'085'023	88,2%
Contingent no. 45766	01.05.2020	15.07.2020	0	9'500'000	9'530'300	5'132'132	53,9%

Explication du code d'attribution : 0 = répartition en faveur de la production suisse, parts du marché ou importations de l'année précédente, 3 = mise aux enchères.

Source : OFAG



terre en fin de saison. Malheureusement, un consensus n'a pas été trouvé étant donné que l'USPPT n'était pas d'accord avec l'adaptation proposée. La requête a donc été refusée. Les discussions n'ont pas été poursuivies à cause du COVID-19. Il est prévu d'en reparler au printemps 2021.



Directives de nettoyage pour réduire le chlorprophame (CIPC)

L'utilisation de l'inhibiteur de germination CIPC n'est plus autorisée. Afin d'empêcher les éventuels résidus du CIPC sur les pommes de terre présents de manière involontaire dans les bâtiments de stockage, des directives de nettoyage ont été élaborées avec Europatat. Les directives de nettoyage peuvent être téléchargées sur les sites Internet de SWISSCOFEL et de swisspatat.

Prévisions 2021

- Traitement des affaires du Comité GPP, GI Commerce de gros et GI Commerce de détail, y compris séances préparatoires, rédaction des procès-verbaux, tenue de conférences téléphoniques et de séances.
- Echange de connaissances avec des organisations partenaires (USPPT, SCFA, swisspatat, Europatat).
- Stratégie de commercialisation pour la récolte 2021 et des années suivantes.
- Réglementation des importations des pommes de terre de consommation et des spécialités conforme aux besoins du marché.
- Publication des notations de prix indicatifs, données du marché, stocks et bulletins.
- Représentation des intérêts du commerce dans les groupes de travail de swisspatat :

Groupe de travail Marché (AGM) : garantir l'approvisionnement du marché, les prix et la qualité, journées AGM, prise d'influence sur la politique agricole, relevé de la demande des pommes de terre de consommation.

Groupe de travail Variétés de plants de pdt : planification des essais de variétés et visite, liste des variétés adaptées aux besoins de 2021 et des années suivantes.

Groupe de travail Pommes de terre précoces : conférences téléphoniques et séances, publication de prix indicatifs.

Groupe de travail Information : développement de la campagne d'information pour les pommes de terre.

- Europatat : représentation des intérêts de l'économie suisse de la pomme de terre.

Interview



Roland Dürrenmatt,
Transgourmet Schweiz AG

L'année 2020 a été fortement marquée par le COVID-19, comment jugez-vous l'évolution des marchés limitée par les mesures ? Quels étaient les défis à relever au sein de la chaîne de valeur ajoutée ?

La gastronomie, notre principale clientèle, a extrêmement souffert du semi-confinement au printemps et au début de l'été 2020. De nombreuses grosses manifestations comme par exemple les open-airs n'ont pas pu avoir lieu. Le climat beau et chaud du printemps a au moins permis aux entreprises qui pratiquent de la vente à l'emporter et à la gastronomie en plein air de servir beaucoup de clients et de réaliser ainsi des ventes. Le semi-confinement en

décembre qui se prolonge en 2021 a provoqué de graves conséquences pour nos clients et le commerce.

L'approvisionnement en fruits et légumes frais ainsi qu'en pommes de terre (quantité, qualité, fraîcheur) était et reste un véritable enjeu. Malgré les restrictions dans le secteur de la gastronomie, l'assortiment doit être varié afin de pouvoir satisfaire tous les besoins des clients. Les contraintes au sein de la chaîne d'approvisionnement font malheureusement partie du quotidien (absence de collaborateurs à tous les échelons, pas assez de camions, liaisons aériennes manquantes, retards aux douanes, etc.). En 2020, la guerre des prix s'est encore amplifiée ce qui a conduit parfois à des situations extrêmes.

Les conséquences dans le secteur des produits surgelés ne seront visibles qu'en 2021 voire 2022 (par exemple, l'adaptation des surfaces des légumes de transformation et des pommes de terre destinées à la transformation).

Dans un futur proche, quels sont les enjeux importants ? Mots-clés : durabilité, pandémie, changement climatique, évolution politique, protection des plantes,

numérisation, dynamisation des marchés et de la chaîne de valeur ajoutée ...

Cette pandémie a changé l'humanité et les relations de manière durable ! Les conséquences économiques ne peuvent pas encore être évaluées.

La durabilité concernera également le secteur de la gastronomie. Nous souhaitons et devons tous veiller à notre environnement, préserver les ressources et chercher des alternatives. Les thèmes « régionalité et saisonnalité » doivent être mieux pris en compte. La tendance à une alimentation végane ou végétarienne devient évidente et importante.

Les discussions concernant l'utilisation des pesticides et l'initiative de l'eau propre sont très délicates. Les votations du mois de juin 2021 seront décisives pour l'ensemble de la production de biens agricoles en Suisse, y compris l'ensemble des étapes en amont et en aval. Le résultat de ces votations aura des conséquences pour les producteurs suisses de fruits, légumes, pommes de terre, herbes aromatiques, etc. Il influencera également le taux d'auto-approvisionnement, ainsi que la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

La branche est également concernée par la numérisation. Les exigences imposées au secteur informatique et aux collaborateurs augmentent constamment. Les processus, la gestion qualité et l'assurance qualité influencent de plus en plus le travail quotidien de la branche des fruits et légumes qui est quelque peu enracinée. Cela conduit à des coûts élevés et nécessite un personnel très qualifié au sein de l'entreprise.

Comment percevez-vous la collaboration au sein de la branche ? Selon vous, quelles sont les tâches de l'association ?

Je considère la collaboration au sein du cercle de SWISSCOFEL comme très partenariale et de confiance. Pour SWISSCOFEL et les différentes associations de la branche, ce sera une tâche herculéenne de concilier les exigences des grandes entreprises avec les souhaits et les besoins des petites entreprises. L'association garantit les conditions-cadres pour un marché suisse durable, sûr et orienté vers l'avenir.



Groupe produits Fruits

Récolte 2020

L'année fruitière 2020 a débuté avec pratiquement environ 10 jours d'avance pour de nombreux produits. La qualité des fruits était bonne sauf pour quelques produits qui ont souffert du gel début avril. Dans l'ensemble, les volumes de récolte correspondaient en majorité à la demande.

Commercialisation 2020

La commercialisation s'est bien déroulée durant l'année. En raison de la pandémie du COVID-19 et de ses conséquences, les consommateurs ont consommé plus de fruits. La demande croissante a fortement influencé la structure des prix. Les prix ont rarement été sous pression sauf pour les pruneaux. Ils sont restés très stables durant toute la saison.

Fruits à pépins de table

En janvier 2020, les stocks encore disponibles de pommes et de poires de la récolte 2019 semblaient suffisants pour couvrir l'approvisionnement jusqu'au début de la nouvelle récolte. Cette situation a changé avec la fermeture des frontières. Les ventes du mois de mars 2020 étaient entre 20 à 30% supérieures aux valeurs des années précédentes. La demande de marchandise emballée a été élevée. Celle de la classe II et du segment Bio également. Cela a conduit à avancer la phase libre d'importation des poires au 13 mars 2020. En avril, la branche a dû demander l'utilisation du contingent prévu de l'OIELFP de 2'500 t de pommes de table. Selon les prévisions de la branche, le contingent n'aurait pas été suffisant jusqu'au début de la nouvelle récolte. C'est pourquoi la branche a demandé un contingent supplémentaire de

2'000 t à partir du 13 mai 2020. La requête n'a malheureusement pas été accordée par l'OFAG. Par conséquent, la branche a déposé une requête pour avancer la phase libre d'importation du TC (taux du contingent) de manière illimitée à partir du 4 juin 2020. Cette requête a été autorisée par l'OFAG.

Récolte de pommes de table 2020

L'estimation de récolte 2020 s'est élevée à 138'767 t. On s'attendait à ce que 16'153 t soient destinées à la transformation. La récolte a débuté environ 10 jours plus tôt qu'au cours d'une année normale. Le marché a pu être approvisionné avec des fruits à pépins de belle qualité. Les ventes ont retrouvé un niveau « normal » après la fin du semi-confinement. Malgré la forte concurrence des fruits d'été et des fruits des jardins privés, la demande est restée stable. L'objectif de stockage à fin novembre de 57'000 t a été dépassé dans une mesure acceptable. Les défis de la prochaine période de commercialisation 2020/2021 concernent les variétés pour lesquelles l'objectif de stockage a été clairement dépassé.

Récolte de poires de table 2020

Avec l'estimation de récolte de 23'701 t, on s'attendait à avoir la 3^{ème} année consécutive



avec une bonne récolte de poires de table. Les réserves à fin octobre avec 11'615 t étaient pratiquement identiques à l'objectif de stockage de 11'000 t. En revanche, la situation selon les variétés montrait une toute autre image. Les variétés Beurré Bosc et Williams ont été particulièrement stimulées par des promotions et des actions. La clé d'une campagne de commercialisation réussie réside maintenant dans le fait d'avoir de bonnes ventes de la variété principale Beurré Bosc.

Cerises

En 2020, environ 2'000 t de cerises de table ont été récoltées. La récolte a été excellente. Environ 1'000 t de cerises de calibre 28mm+ ont été récoltées, ce qui correspond à la moitié de la récolte. La part de petits calibres 22mm+ est inférieure chaque année. En 2020, cette part s'élevait à 60 t. Au cours de la phase administrée du 1^{er} au 22 juillet, 3 contingents ont été discutés.

En 2020, la demande de cerises suisses a été particulièrement élevée. La récolte a pu être commercialisée sans problème. Les volumes importants de calibre 28mm+ également.

Pruneaux

La récolte 2020 avec 4'300 t a à nouveau été très élevée. La récolte a débuté relativement tôt. Le marché a été entièrement approvisionné par de la marchandise suisse à fin juillet. Des contingents n'ont dû être discutés qu'à la fin de la saison. L'approvisionnement complet s'est terminé le 23 septembre. En raison d'un début de saison précoce, la commercialisation a été un véritable enjeu. Les volumes importants de pruneaux précoces n'ont pu être commercialisés au cours des vacances d'été que grâce à des promotions supplémentaires. Sinon, la commercialisation s'est bien déroulée en raison de la demande élevée en produits suisses.

Abricots

En 2020, 6'000 t d'abricots ont été récoltés. La récolte a débuté 2 semaines plus vite comme pour les autres produits. La phase administrée effective a commencé le 1^{er} juillet et s'est terminée le 11 août. De nombreux contingents ont dû être discutés pour compléter l'offre. La marchandise suisse a été très demandée.

Fraises

En 2020, la récolte de fraises s'est élevée à 7'200 t. La demande de fraises suisses a été élevée en 2020. La commercialisation n'a donc pas posé de problème. La phase administrée a commencé le 15 mai et s'est terminée le 31 août. Des contingents complémentaires ont dû être discutés tout au long de la saison.



Baies d'arbuste

La récolte de framboises s'est élevée à 2'200 t en 2020. Elle était supérieure de 14% par rapport à l'année précédente. En revanche, les volumes importants ont pu être commercialisés sans problème en raison de la demande élevée. L'approvisionnement complet du marché a commencé le 30 juin et s'est terminé le 14 septembre. Au cours de toute la période, de nombreux contingents ont été nécessaires pour compléter l'offre. Avec 660 t, la récolte des mûres était supérieure de 28% par rapport à l'année précédente. Les quantités disponibles de mûres à court terme posent des problèmes de commercialisation. L'approvisionnement complet a débuté le 1^{er} juillet et s'est terminé le 29 septembre. En août et en septembre, des petits contingents supplémentaires ont été nécessaires.

La part de myrtilles suisses augmente chaque année. La demande est élevée. Néanmoins, la part de myrtilles suisses sur l'ensemble du marché ne s'élève qu'à 8%.

Centre spécialisé pour l'importation et l'exportation

En 2020, 90 requêtes ont été déposées pour les fruits frais, dont 81 décisions ont été publiées par l'OFAG. L'utilisation moyenne des contingents s'est élevée à 43%. En 2020, dans l'ensemble, des contingents importants ont été discutés pour ne pas mettre en danger l'approvisionnement à cause de la crise.

Chiffres-clés réglementation des importations des fruits en comparaison à l'année précédente

	2019	2020
Requêtes	76	90
Décisions	69	81
Rapport requêtes / décision	91%	90%
Rapport décision jeudi	23%	22%
Utilisation des contingents	51%	43%

La prestation en faveur de la production suisse 2020 n'a plus été prélevée par le CI-IE, mais directement par l'Office fédéral de l'agriculture. Le centre spécialisé pour l'importation et l'exportation s'est réuni en juillet au Valais pour sa séance annuelle. Une adaptation de l'article 5, al. 3 de l'OIELFP – dans lequel le volume du contingent complémentaire des pommes est fixé - a entre autres été discutée.



Interview



Christian Bertholet,
fenaco Landesprodukte (Union-Fruits SA)

L'année 2020 a été fortement marquée par le COVID-19, comment jugez-vous l'évolution des marchés limitée par les mesures ? Quels étaient les défis à relever au sein de la chaîne de valeur ajoutée ?

Les différentes mesures décidées par le Conseil fédéral ont eu des incidences importantes sur notre secteur. La diminution du tourisme d'achat, l'augmentation de la consommation à la maison, le développement des ventes bio lié à une alimentation plus saine ou encore l'accroissement des volumes des lignes premiers prix, sont autant d'éléments liés aux décisions des autorités et qui ont eu des répercussions sur notre secteur.

Différents défis sont apparus rapidement. Premièrement, nous avons dû nous adapter à une forte augmentation des volumes. Doublement des équipes, travail durant les week-ends, réapprovisionnement des articles, ajustement des besoins logistiques, tels ont été les principaux défis à relever.

D'autre part, la mise en place des concepts de protection sanitaire ont nécessité un fort engagement de nos équipes. En dernier lieu, il a fallu également rassurer l'ensemble de notre personnel sur les questions sanitaires et sécuritaires.

Dans un futur proche, quels sont les enjeux importants ? Mots-clés : durabilité, pandémie, changement climatique, évolution politique, protection des plantes, numérisation, dynamisation des marchés et de la chaîne de valeur ajoutée ...

Actuellement, en dehors de la pandémie, le grand thème actuel est la durabilité en production. Nous avons de notre côté, anticipé cette demande de nos clients et consommateurs, en lançant l'an passé déjà, notre programme « Vergers Vivants ». Ce catalogue de mesures a pour objectif d'améliorer nos méthodes de production en termes environnementaux. Il vise

notamment une réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse, une diminution de la consommation d'eau dans l'irrigation ou encore une augmentation de la biodiversité.

Les efforts demandés à nos producteurs sont importants mais la sensibilité à cette thématique est actuellement très forte sur le marché. A cet effet, nous allons participer à la table ronde organisée pour la FUS, pour essayer de trouver une solution de branche définissant un programme national de durabilité pour l'ensemble des producteurs de fruits. Le défi est considérable mais la volonté commune des partenaires autour de la table est à souligner.

Comment percevez-vous la collaboration au sein de la branche ? Selon vous, quelles sont les tâches de l'association ?

Les discussions au sein de la branche, respectivement de SWISSCOFEL, sont actuellement bien présentes au vu des thèmes développés ci-dessus. Notre association doit demeurer la plate-forme de discussion et de défense de nos intérêts en cette période si particulière. SWISSCOFEL doit également avoir comme objectif la conservation et l'adhésion de l'ensemble de ses membres, même si certains auraient tendance, pour différentes raisons, à se détacher de notre organisation.

En dernier lieu, la nomination du nouveau directeur a été un pas important à franchir et je me réjouis de son entrée en fonction pour le 1^{er} mai prochain. Il s'agira maintenant de définir ensemble la nouvelle stratégie et de fixer une priorisation des tâches à venir.



Comité directeur, Comité présidentiel, Centres spécialisés et Secrétariat

1 Comité, Comité présidentiel, Secrétariat

Au cours de l'exercice 2020, le Comité directeur a siégé 4 fois. De plus, un groupe du Comité s'est réuni pour planifier la succession du Directeur au 1.06.2021. En raison des limitations dues au COVID, le Comité a dû se prononcer sur de nombreuses affaires par visioconférences et par e-mail.

La 20^{ème} Assemblée générale a dû être repoussée du 7 mai au 18 août 2020 en raison du Corona. Christian Bertholet a été élu en tant que Vice-président pour remplacer Marcel Weder qui s'est retiré. Renato Häfliger a été élu en tant que représentant du Commerce de gros



au sein du Comité. Lors de l'Assemblée générale 2021, l'ensemble des élections aura lieu pour la période 2021 à 2025. Le siège de représentant ou de représentante du Parlement fédéral au sein du Comité est actuellement vacant. Des demandes sont en cours.

Actuellement, les personnes suivantes font partie du Comité de SWISSCOFEL :

- Martin Farner, Président
- Christian Bertholet, Vice-président
- Stefan Geiger, Vice-président et Présidence CS Logistique
- Andreas Allenspach, Commerce de détail
- Rahel Bonny, Commerce de gros (Bio)
- Stefan Brägger, GP 4^{ème} gamme
- Erwin Büsser, Commerce de détail
- Hans Graf, Présidence GP Pommes de terre
- Patric Gutknecht, Présidence GP Légumes
- Renato Häfliger, Commerce de gros
- Alban Jaquenoud, Commerce de gros
- Benno Neff, Présidence GP Fruits et CS Qualité
- Bruno Perlini, Commerce de gros
- Massimo Porri, Commerce de détail
- Daniela Spavetti, Présidence GP 4^{ème} gamme

Vacant :

- Représentant(e) du Parlement fédéral

1.1 Comité

COVID :

Les enjeux liés à la pandémie de COVID ont été particulièrement éprouvants et exceptionnels pour l'ensemble de la branche. Grâce à une intervention de SWISSCOFEL auprès du Conseil fédéral et de la Taskforce, le commerce des fruits, légumes et pommes de terre a été classé en tant « que branche d'importance systémique ». Cela garantit que les membres de SWISSCOFEL puissent continuer leurs activités pour approvisionner la population.

En revanche, de nombreuses restrictions et de nouvelles directives ont dû être respectées et introduites au sein des exploitations et de la logistique. Les mesures pour protéger les collaborateurs ont eu un coût financier important et des conséquences sur les processus internes et externes.

De nombreuses entreprises ont dû réduire le nombre d'employés travaillant en même temps afin de pouvoir respecter les exigences de sécurité. Afin de garantir l'approvisionnement du marché, de nombreuses entreprises ont travaillé 7 jours sur 7, en 3 à 4 équipes.

La pandémie a également eu des conséquences sur la logistique, aussi bien en Suisse qu'au niveau du trafic transfrontalier. SWISSCOFEL s'est engagée pour un traitement préférentiel des formalités aux frontières lors de transport de denrées périssables. De plus, des mesures ont été préparées en étroite collaboration avec l'association faïtière européenne Freshfel et les autorités suisses pour que le transport de biens essentiels et périssables soit prioritaire (« Green Lanes »). Afin de permettre une utilisation optimale des véhicules, les limites de poids des camions ont été temporairement augmentées au poids maximal techniquement admissible des véhicules. De plus, les exigences appli-

cables aux chauffeurs ont été temporairement assouplies. Afin de trouver des chauffeurs en cas de pénurie, SWISSCOFEL a pris contact avec des associations et des entreprises de transport dans des secteurs où les véhicules n'étaient pas utilisés à pleine capacité en raison de la pandémie ou même où les chauffeurs étaient au chômage. Des entreprises d'importance systémique ont également pu éviter que des employés indispensables soient appelés au service militaire.

Au cours des deux semi-confinements, il y a eu des gagnants et des perdants au sein du commerce des fruits et légumes. Avec la fermeture du secteur de la gastronomie, les chiffres d'affaires des fournisseurs de la gastronomie et des fabricants de frites se sont largement effondrés. En revanche, la consommation privée a augmenté. La demande de fruits, légumes et pommes de terre au sein du commerce de détail a ainsi été élevée. Cette demande a également été renforcée par l'arrêt du tourisme d'achat transfrontalier. Il est également positif que le commerce de détail ait temporairement inclus dans son assortiment des fruits et des légumes qui étaient normalement destinés au secteur de la gastronomie en raison de leurs caractéristiques.

Le Comité de SWISSCOFEL a décidé de prendre en compte l'évolution des parts de marché dans la calculation des cotisations des membres 2021. Il a mandaté le secrétariat de réaliser auprès des membres une nouvelle enquête sur les chiffres d'affaires. L'objectif est d'adapter les cotisations des membres à leurs chiffres d'affaires effectifs.

Conditions-cadres juridiques

En 2020, le travail du Comité de SWISSCOFEL a été marqué par un grand nombre de modifications des conditions-cadres juridiques et de procédures de consultation qui concernent le commerce et notre branche. Les commissions responsables et le secrétariat de SWISSCOFEL ont dû s'informer, se faire une opinion, rédiger des requêtes et des soumissions, puis transmettre ces dernières aux instances responsables. Concernant les thèmes et les mises en consultation suivants, le Comité de SWISSCOFEL a rédigé une prise de position ou a participé directement et activement au travail des organes compétents :

- Initiatives « pour une Suisse libre de pesticides » et « pour une eau potable propre ». Initiative parlementaire pour réduire les risques liés aux pesticides



- Plan d'action « agriculture et économie alimentaire durable »
- Stratégie du Conseil fédéral pour le développement durable de la Suisse
- Train d'ordonnances agricoles 2020 et 2021
- Politique agricole 22+
- Révision de la loi sur les douanes
- Déclaration de méthodes de production non autorisées en Suisse
- Initiative pour les glaciers et contre-projet du Conseil fédéral
- OIELFP : adaptation de la réglementation des stocks de marchandises dans les filiales du commerce de détail
- Requête de l'UMS pour adapter les phases administrées de certains légumes
- Postulat parlementaire sur l'orientation future de la politique agricole
- Modification de la loi sur le génie génétique : prolongation du moratoire et nouvelles méthodes de sélection
- Révision partielle de la loi sur la circulation routière et de huit ordonnances
- Mobilité future et logistique alimentaire et urbaine, workshop avec l'usam et McKinsey
- Consultation sur le test de la tarification de la mobilité dans les villes suisses
- Développement du standard SwissGAP (éléments sociaux et durabilité)

- Accord de libre-échange avec l'Indonésie
- Ordonnance concernant l'information sur les denrées alimentaires (OIDAI) et la loi sur la protection des marques (LPM) : indication correcte du pays de production pour les denrées alimentaires non transformées récoltées dans les zones frontalières

Prestations pour les membres

En 2020, l'offre de formation et de perfectionnement de SWISSCOFEL a été mise en œuvre exclusivement par voie numérique. Lors de la phase de test, ces cours numériques ont été jugés positifs. L'offre sera maintenant développée d'un point de vue technique et conceptuel sur la base d'expérience et de feedbacks. Le Comité a donné son accord et libéré les ressources nécessaires.

La numérisation au sein de l'association progresse également. Le Comité a mandaté un groupe de travail spécial pour introduire par étape des solutions numériques où cela est possible et assurera davantage d'efficacité. La plupart des réunions et des conférences ont déjà eu lieu sous forme numérique en 2020.

1.2 Comité présidentiel

Le Comité présidentiel est responsable de la préparation des affaires et des requêtes destinées au Comité. En collaboration avec le Directeur et les Responsables de secteur, il veille à l'application des décisions stratégiques et des mesures concernant les affaires courantes. Il s'assure également que les collaborateurs puissent, en cas de besoin, acquérir les compétences nécessaires. En 2020, le Comité présidentiel s'est rencontré à trois reprises. Le Comité présidentiel a été fortement sollicité pour planifier la succession du Directeur. Une commission spéciale de recrutement a été mise en place. Le Comité a fait appel à une entreprise de conseil spécialisée pour l'ensemble du processus. Les candidates et les candidats présélectionnés ont été soumis à une évaluation professionnelle. Lors de sa séance du 26 novembre 2020, le Comité de SWISSCOFEL a nommé à l'unanimité Monsieur Christian Sohm en tant que nouveau Directeur de SWISSCOFEL. Il entrera en fonction le 1^{er} mai 2021 et prendra en charge la direction à partir du 1^{er} juin 2021. Le Directeur actuel Marc Wermelinger sera à disposition de l'association dans le cadre d'un pourcentage réduit pour des tâches et des projets particuliers.

Le Comité présidentiel a également préparé le budget. Il a également actualisé le règlement d'organisation et le règlement du personnel, ainsi que le cahier des charges pour les collaborateurs.

En composition élargie et au sein du groupe de travail « stratégie de placement », il s'occupe également de la stratégie de placement des fonds et des fonds propres de l'association.

1.3 Environnement économique et politique

La crise du COVID et les restrictions étatiques associées ont eu un impact massif sur les économies du monde entier. L'ampleur des conséquences ne peut pas encore être évaluée dans sa totalité. Il est certain qu'un effondrement de l'économie mondiale ne peut être évité que grâce aux interventions étatiques avec des paquets d'aide et des plans de sauvetage. L'approvisionnement des pays avec les produits les plus importants, la logistique, la liquidité et les infrastructures vitales ont ainsi pu être maintenus. Lors de son exposé à l'AG de SWISSCOFEL 2020, le ministre suisse des finances Monsieur Ueli Maurer a montré à quel point le prix à payer était élevé pour le premier semestre 2020. Depuis, ces mesures ont été renforcées, étendues et élargies.

Après le premier semi-confinement du printemps 2020, la vie économique et sociale a à nouveau été fortement restreinte en décembre 2020. Grâce à sa politique restrictive d'endette-



ment et financière, la Suisse a toujours une situation relativement bonne en comparaison aux autres pays. En revanche, de nombreuses branches et en particulier la gastronomie ont été fortement touchées en Suisse par ces mesures. Cela avait et a toujours des conséquences considérables sur notre branche. Les fournisseurs du secteur de la restauration, en particulier, ont été confrontés à une forte baisse de la demande qui ne se rétablira pas prochainement. Les fabricants de produits classiques destinés à la restauration, comme par exemple les frites, ont enregistré des pertes de chiffres d'affaires jusqu'à 80%. Néanmoins, en 2020, la récolte de pommes de terre destinées à la transformation a été entièrement prise en charge par le commerce et par l'industrie de transformation. Cela a été possible uniquement parce que la branche s'est montrée solidaire et que le risque a été réduit par des garanties de stockage financées par le secteur privé.

En revanche, les ventes ont évolué positivement dans la consommation privée et par conséquent, également dans le commerce de détail. L'absence de tourisme d'achat au cours du semi-confinement y a également contribué. La vente directe, les magasins à la ferme et le commerce par Internet ont été pris d'assaut. On

verra comment ces nouvelles habitudes de consommation se développeront après la pandémie.

Sur le plan international, les élections aux USA et le Brexit ont conduit à des insécurités économiques et politiques. Les tensions politiques croissantes entre les grandes puissances – USA, Chine et Russie – nous préoccupent. Les



évolutions au sein de l'UE, du Moyen-Orient et de l'Asie conduisent à davantage d'insécurité. De plus, dans de nombreux pays, on observe une réduction accélérée des droits démocratiques. En 2020, le fossé entre les riches et les pauvres s'est agrandi et a provoqué de nouvelles tensions.

En résumé, la crise du COVID n'est pas du tout encore terminée. Les conséquences économiques et politiques ne sont pas encore finies. Pour la Suisse et son économie, il sera décisif qu'elle puisse compter sur des marchés ouverts autant pour l'approvisionnement que pour l'exportation de ses produits.

Sur le plan national, le résultat des votations populaires « pour une eau potable » et « pour une Suisse libre de pesticides » aura des conséquences considérables. Une acceptation d'une voire des deux initiatives n'aura pas seulement de graves conséquences pour l'agriculture. Le commerce devrait également entièrement se réorienter. De plus, il faut compter sur des réactions négatives de l'étranger. Les initiatives contredisent en partie les dispositions de l'accord avec l'OMC que la Suisse a signé. En décembre 2020, le Parlement a encore élaboré au dernier moment une sorte de « contre-

proposition juridique ». Il doit veiller au fait que les risques liés aux pesticides soient diminués de 50% jusqu'en 2030.

Dans l'intérêt de la production, du commerce et de la place industrielle suisse, il faut espérer que les citoyennes et les citoyens suisses trouveront que cette proposition parlementaire est une alternative judicieuse et qu'ils refuseront ces deux initiatives.

1.4 Secrétariat

En 2020, il n'y a pas eu de changement au niveau du personnel du secrétariat.

Marcel Jampen en tant que Responsable de secteur s'occupe du GP Légumes, des fruits d'été, de la réglementation des importations, des questions douanières, des thèmes internationaux, du CS Exportation et de la promotion des ventes. De plus, il s'occupe du nouveau groupe de travail « Numérisation ». Il s'est fortement engagé pour le développement et la numérisation de l'offre de formation et de perfectionnement. Marcel Jampen a décidé d'entreprendre un nouveau défi et quittera SWISSCOFEL mi-2021. Nous regrettons sa décision et le remercions pour son engagement. Nous lui adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir.

En tant qu'assistante du team, Doris Zurbrügg encadre et soutient les membres, le Comité et les responsables de secteur dans toutes les questions administratives et d'organisation. Doris Zurbrügg sera à la retraite au mois de mai 2021 et quittera SWISSCOFEL pour cette raison. Nous remercions Doris Zurbrügg pour son travail et lui souhaitons nos meilleurs vœux pour sa retraite.

Stefanie Rathmayr apportera son soutien aux membres et à l'équipe de SWISSCOFEL à partir du 1^{er} juin 2021 en tant que nouvelle assistante du team. Elle assumera également des tâches et des responsabilités dans le domaine de l'offre numérique de formation et de perfectionnement de SWISSCOFEL.

En tant qu'assistante du team, Marianne Iseli est responsable des relevés et de la mise en valeur d'enquêtes statistiques, ainsi que d'un grand nombre de tâches administratives.

Roger Maeder en tant que Responsable de secteur s'occupe, entre autres, du GP Pommes de terre, de la CS Commerce des fruits à pépins, du GP 4^{ème} gamme, du CS Logistique et du groupe de travail « Durabilité ».

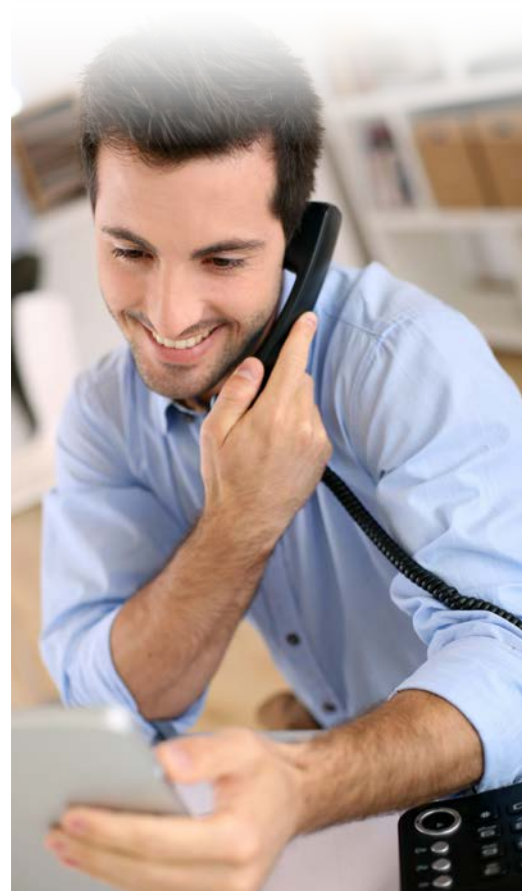
Depuis 15 ans, Marjorie Chevalley est responsable du site Internet de SWISSCOFEL et de la Newsletter, ainsi que des traductions. Elle continuera de s'occuper de ces tâches.

Les finances, la comptabilité et l'administration du personnel sont gérés sur mandat par Monsieur Vigeli Venzin (swisspatat).

Markus Rölli s'occupe, sur mandat, de l'offre de formation et de perfectionnement de SWISSCOFEL. Il remettra progressivement ses tâches au secrétariat tout en l'accompagnant de manière constructive et consultative.

Depuis la fondation de SWISSCOFEL en 1999, Marc Wermelinger est responsable de la Direction. Il a la charge du Comité présidentiel, du Comité, des autres centres spécialisés. Il est membre du Comité de la CI-IE et préside le Centre spécialisé pour l'importation et l'exportation de Fruits (CS-IEF). Il préside également la société SwissGAP et la Direction de Qualiservice Sàrl. De plus, il représente les intérêts de l'association dans les groupes de travail de la Confédération, des offices fédéraux, de la recherche, au sein du Comité de la Communauté d'intérêt pour le secteur agro-alimentaire (CISA), au sein de l'usam, au sein du CS SUISSE GARANTIE,

au sein d'Agrosolution SA, dans plusieurs organisations internationales, au Comité de « l'association suisse stratégie qualité ».



Marc Wermelinger quittera sa fonction de Directeur au 1^{er} juin 2021. Il remettra ses tâches à Monsieur Christian Sohm. Ensuite, il sera à disposition de l'association dans le cadre d'un pourcentage réduit pour des tâches, des projets et des mandats particuliers. Christian Sohm entrera en fonction le 1^{er} mai 2021 et prendra en charge la direction à partir du 1^{er} juin 2021.



1.5 Membres et cotisations de l'association

En 2020, le nombre de membres a diminué de quatre membres, dont un membre passif. Il y a cependant deux nouveaux membres actifs et 1 nouveau membre passif. Le nombre de membres s'élève désormais à 156 en 2020. Vous trouvez la liste actuelle des membres sous : [Liste des membres SWISSCOFEL](#)

Le Comité de SWISSCOFEL a analysé les conséquences du Corona sur les chiffres d'affaires des membres en 2020. Il est conscient qu'il y a des gagnants et des perdants au sein de la branche des fruits, légumes et pommes de terre. Les entreprises qui livrent le secteur de la gastronomie ont subi d'importantes pertes de chiffres d'affaires pendant le semi-confinement. En revanche, les membres qui fournissent principalement la consommation privée ont pu enregistrer une croissance significative.

Etant donné que les cotisations des membres dépendent des chiffres d'affaires, les évolutions des chiffres d'affaires doivent déjà être prises en compte pour les cotisations des membres 2021. C'est pourquoi le Comité a décidé de réaliser chaque année (au lieu de tous les 2 ans) une enquête des chiffres d'affaires en 2021,

2022 et 2023 pour calculer les cotisations générales des membres. Ainsi, les cotisations des membres peuvent être calculées sur la base de chiffres actuels. Les membres avec un chiffre d'affaires inférieur en 2020 auront ainsi des cotisations des membres plus faibles pour 2021.

2 Centre spécialisé Exportation 2.1 FRUIT LOGISTICA

La FRUIT LOGISTICA 2020 – foire professionnelle pour le commerce international de fruits et de légumes – a eu lieu du 5 au 7 février 2020 à Berlin. Les associations SWISSCOFEL, UMS, FUS et swisspatat étaient présentes avec leur nouveau stand. Le « stand suisse » a à nouveau été un point de rencontre pour beaucoup de visiteurs de la Suisse et pour leurs partenaires, fournisseurs et clients de Suisse et de l'étranger. Le Président de SWISSCOFEL, Martin Farnet a pu saluer au nom des associations environ 200 invités lors du traditionnel « apéro suisse » le jeudi 6.02.2020. Dr. Paul R. Seger, Ambassadeur de Suisse à Berlin, ainsi que Madame Laura Wyss, Responsable du département économie, finances et recherche de l'Ambassade de Suisse à Berlin, ainsi que de nombreux représentants internationaux ont également participé à cet apéro.

Avec 72'000 visiteurs du monde entier, le record de visiteurs de l'année dernière a été dépassé. Ceci, malgré l'apparition du Corona en Chine qui a engendré une baisse des voyageurs. La participation élevée révèle une fois de plus que les dirigeants au sein de la branche internationale de fruits et de légumes accordent une grande importance aux contacts directs, aux informations actuelles et aux échanges personnels.

En 2021, la FRUIT LOGISTICA n'a pas pu avoir lieu en février en raison du Corona. La foire Berlin a proposé comme alternative d'organiser une « foire en partie virtuelle ». Les associations suisses ont renoncé d'y participer car l'objectif principal d'une participation à la foire est le développement de son réseau et les contacts personnels sur place.

Pour 2022, une nouvelle participation suisse à la FRUIT LOGISTICA est prévue avec un stand suisse en commun. Les préparations ont déjà commencé.

2.2 Exportations 2020

Par rapport aux années précédentes, les exportations ont changé, comme suit, en quantités et en valeurs :

2.3 Perspectives d'exportation

En raison des variations monétaires, les exportations suisses de fruits et légumes ont plafonné à un niveau très faible. Le centre de produits

Exportations de légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires

Année	Quantité (t)	CHF 1000	Principales destinations (selon les quantités)
2016	6'440	5'673	Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Belgique
2017	9'255	7'394	Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Espagne
2018	8'132	7'270	Autriche, Allemagne, Pays-Bas, Pologne
2019	11'140	8'588	Autriche, Allemagne, Pays-Bas, France
2020*	10'190	8'101	Autriche, Allemagne, Pays-Bas, France

Exportations de fruits comestibles (y compris écorces d'agrumes et melons)

Année	Quantité (t)	CHF 1000	Principales destinations (selon les quantités)
2016	6'953	18'053	Allemagne, Italie, Pays-Bas, Espagne
2017	6'038	16'554	Allemagne, Italie, Pays-Bas, France
2018	6'977	18'214	Allemagne, Italie, Espagne, Pays-Bas
2019	6'992	16'246	Allemagne, Pays-Bas, France, Autriche
2020*	4'245	12'861	Allemagne, Autriche, Italie, Espagne

* 2020 : chiffres provisoires

Source : www.swiss-impex.admin.ch

Fruits à pépins analyse actuellement si et comment des exportations régulières pourraient avoir lieu à moyen terme. Les experts sont unanimes sur le fait que les exportations qui ne servent qu'à désengorger le marché ne sont pas une option durable.

3 CI – Importation et Exportation de fruits et légumes

3.1 Mandat de prestations de la Confédération 2018 – 2021

Le CS-IEF et la Commission des spécialistes Légumes (CSL) assument le mandat de prestations pour le compte de l'Office fédéral de l'agriculture dans le cadre de la réglementation des importations de fruits et légumes.

Pour les fruits, 90 requêtes d'importation (année précédente : 76) ont été déposées, dont 22% le jeudi.

Pour les légumes, 835 requêtes d'importation (année précédente : 875) ont été déposées, dont 32% le jeudi.

Le Centre Spécialisé pour l'Importation et l'Exportation de Fruits (CS-IEF) a siégé, le 1^{er} juillet 2020, en Valais. Des informations ont été échangées sur la situation actuelle du marché et

les prévisions de récolte concernant les fruits d'été, les abricots, les fruits à noyau et à pépins. Sur cette base, les requêtes d'importation pour les variétés de fruits gérés ont été décidées. Les comptes 2019 et le budget 2020 ont été approuvés à l'unanimité. Deux requêtes de SWISSCOFEL concernant une adaptation de l'ordonnance sur l'importation et l'exportation de légumes et de fruits (OIELFP) ont été discutées.

Afin de disposer d'une plus grande flexibilité avec la réglementation des importations au printemps, SWISSCOFEL a proposé de supprimer la limite maximale de 2'500 t pour le contingent de pommes de table pour la période d'avril à mi-juillet ou d'augmenter fortement la quantité. Les représentants de la FUS ont refusé ces propositions.

De plus, SWISSCOFEL a proposé que les filiales du commerce de détail soient dispensées d'annoncer les stocks de marchandises lors du changement de phase. Cette requête a également été refusée par les représentants de la production. Une solution continue d'être cherchée bilatéralement.

Dans le secteur maraîcher, des propositions de l'UMS qui prévoyaient une prolongation de la

phase administrée pour certains légumes ont fait l'objet d'intenses discussions. Le Comité du GP Légumes et le Comité de SWISSCOFEL ont expressément refusé cette requête. En revanche, ils sont ouverts à un échange constructif ayant pour objectif d'augmenter les opportunités du marché pour les légumes suisses pendant la phase libre d'importation.

Le Centre spécialisé pour l'importation et l'exportation de fruits, ainsi que la Commission des Spécialistes Légumes ont été regroupés dans la CI-IE au 1.1.2020. Cela simplifie les processus et augmente l'efficacité. Les tâches opérationnelles continuent d'être réalisées par les secrétariats des associations. La CI-IE n'emploie pas de personnel.



La Confédération attribuera prochainement pour 4 ans le mandat de prestations pour la réglementation des importations de fruits et légumes. Les membres de la CI-IE sont unanimes sur le fait que la réglementation des importations de fruits et légumes continue à l'avenir d'être effectuée par la branche à l'aide des instruments éprouvés. La CI-IE postulera pour la prise en charge des mandats de prestations de la Confédération.

3.2 Réglementation des importations dans le secteur des pdt

Les stocks de la récolte 2019 y compris le contingent OMC de 6'500 t n'ont pas été suffisants pour approvisionner le marché jusqu'à la fin de campagne de déstockage des pommes de terre de consommation. C'est pourquoi la branche a demandé à l'OFAG deux contingents supplémentaires qui ont été accordés.

En 2020, la transition entre la marchandise importée et indigène s'est bien déroulée. Tous les acteurs du marché se sont engagés depuis le début pour commercialiser les pommes de terre précoces suisses et ont renoncé à une grande partie des contingents. Le deuxième contingent supplémentaire de 9'500 t a été importé à 54%.

3.3 Guide de la réglementation des importations

Le guide de la réglementation des importations Fruits et Légumes n'a eu que quelques adaptations rédactionnelles pour les années 2019 – 2021. Vous trouvez la version actuelle du guide sur notre site Internet :

[Guide de la réglementation d'importation 2021](#)

4 Centre spécialisé Logistique

4.1 Attribution des numéros EAN par SWISSCOFEL.

En 2020, SWISSCOFEL a reçu plusieurs demandes d'attribution de numéros EAN et standards (SAN), à savoir 5 pour les légumes et 1 pour les fruits.

Il semble qu'un nouveau chapitre s'ouvre pour les 30 ans d'histoire des codes EAN. La numérisation offre d'importantes nouvelles possibilités et apportera également des nouveautés sur le marché des fruits et légumes frais. Cette évolution est principalement due au besoin d'automatisation des chaînes de commandes et des flux de marchandises, ainsi qu'à la traçabilité tout au long de la chaîne. Ces nouvelles exigences seront remplies par des codes EAN standardisés pour toute la branche. Des phases pilote sont actuellement en cours avec des solu-

tions GTIN qui permettent un accès aux données de l'ensemble de la chaîne de livraison. La question de savoir si et comment ces évolutions numériques influenceront les structures du commerce de fruits et légumes sera pertinente. Les exemples d'autres branches montrent une forte dynamique.

4.2 Transport routier en période de COVID-19

Afin de garantir le maintien de la libre circulation des marchandises, une « Green Lanes » a été introduite aux postes de douane dans toute l'Europe. Cette gestion aux frontières introduite à court terme par l'UE a été également mise en œuvre en Suisse sur demande de SWISSCOFEL. C'était important que les produits puissent être importés en Suisse sans retard, principalement pour les denrées périssables. Aux « Green Lanes » des postes de douane, la procédure a été simplifiée et limitée à l'essentiel. Les chauffeurs professionnels ont été exemptés de mesures. Ils n'ont pas dû se mettre en quarantaine et n'ont pas été soumis à des tests obligatoires.

4.3 Mobilité sans émissions

De plus en plus de camions durables équipés de systèmes de propulsion alternatifs ou sans

émissions sont utilisés en Suisse. Parallèlement, un réseau de stations-service avec de l'hydrogène a été mis en place. Certaines stations sont déjà équipées et d'autres le seront au cours des prochaines années. Afin de faire face à la mise en circulation de nouveaux véhicules équipés de systèmes de propulsion alternatifs, une enquête a été réalisée concernant les adaptations de la révision partielle de huit ordonnances accompagnant la révision partielle de la loi sur la circulation routière. Les adaptations sont nécessaires car les véhicules équipés de systèmes de propulsion alternatifs ont un poids à vide plus élevés que les camions conventionnels. Pour le même volume de charge, ces nouveaux véhicules sont également plus longs en raison du stockage d'hydrogène. Ils sont équipés d'ailerons pour l'aérodynamique qui peuvent être automatiquement déployés ou rétractés en fonction de la vitesse.

5 Centre spécialisé Questions juridiques

5.1 Cour d'arbitrage de la branche suisse des fruits, légumes et pommes de terre

En 2020, aucun litige n'a été présenté à la Cour d'arbitrage. Le secrétariat de SWISSCOFEL n'a pas eu à intervenir dans des procédures extrajudiciaires. En accord avec les associations

faitières, la présidence de la cour d'arbitrage a été transférée du Dr. iur. Ueli Wanner (Gümligen) à son successeur, son fils, lic. iur. Florian Wanner, dans le même cabinet.

5.2 Promotion des ventes

En 2020, les mesures de la publicité de base des fruits à pépins et à noyau ont été développées entre la FUS et SWISSCOFEL. Après une année de transition, le Centre spécialisé Promotion des ventes des fruits a élaboré un nouveau concept qui devrait être mis en œuvre à partir de mi-2021. SWISSCOFEL est représentée au sein de cette instance. Les membres de SWISSCOFEL participent chaque année par d'importantes contributions à ces mesures de promotion. Du point de vue du commerce, les messages doivent s'adresser concrètement et directement aux consommateurs. La promotion des ventes doit permettre d'influencer positivement la demande.

5.3 Révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT)

Depuis que le projet de la 2^{ème} étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire a été transmis aux commissions parlementaires, des critiques ont fusé de toute part. Comme on s'y attendait, le Parlement a renvoyé

le projet au Conseil fédéral pour révision. Les limitations concernant la construction de serres ont été controversées au sein de notre branche. A l'avenir, elles devraient être attenantes aux zones commerciales. La condition permettant de nouvelles constructions en zone agricole uniquement si une construction serait détruite dans un autre endroit a rencontré une vive opposition. Il sera intéressant de connaître quelles propositions les instances fédérales compétentes proposeront. De plus, le Parlement a adopté un postulat qui demande au Conseil fédéral d'accorder aux agriculteurs une plus grande liberté entrepreneuriale et une plus grande marge de manœuvre. La question de savoir si et comment cela affectera le futur aménagement du territoire est encore ouverte. Du point de vue du commerce et de l'industrie, les adaptations ne peuvent pas avoir de distorsions de concurrence dans le domaine des activités commerciales.

5.4 Droit alimentaire : déclaration d'origine des produits provenant des zones frontalières suisses

Pour les fruits, légumes et pommes de terre produits et récoltés dans les zones frontalières suisses, des prescriptions particulières de déclaration sont valables. D'une part, le droit

alimentaire suisse demande l'indication du pays où le produit est récolté. D'autre part, le droit suisse sur la protection des marques autorise que ces produits soient qualifiés de « produit suisse » (par exemple avec la marque SUISSE GARANTIE). Une harmonisation de ces dispositions n'est malheureusement pas prévue. Actuellement, des procédures juridiques sont en cours pour obtenir des jugements clairs aux questions encore ouvertes.

SWISSCOFEL a élaboré et publié une notice comprenant la réglementation actuellement en vigueur pour la déclaration. Nous vous recommandons de prendre en compte cette notice jusqu'à nouvel avis

[Notice zones frontalières, déclaration et étiquettes 2019](#)

Nous informerons la branche dès qu'une modification de la situation juridique sera prévue.

5.5 Ordonnance sur les importations agricoles

Depuis le 1.01.2020, les parts de contingent tarifaire peuvent être cédées plusieurs fois entre les détenteurs d'un PGI. SWISSCOFEL avait déposé une requête dans ce sens il y a plusieurs années. A partir du 1.01.2021, les dé-

tenteurs d'un PGI peuvent également directement annoncer en ligne à l'OFAG leur prestation en faveur de la production suisse. L'attribution des parts de contingent est également envoyée par ce biais dans un délai convenable. Actuellement, une nouvelle révision de l'ordonnance sur les importations agricoles est en cours. Une mise en œuvre d'une « ancienne requête » de SWISSCOFEL est également prévue, à savoir la suppression des taxes pour les importations de produits qui nécessitent un permis général d'importation. Jusqu'à présent, la Confédération a prélevé pour chaque lot dédouané – en plus des droits douaniers et des impôts – une taxe supplémentaire de 3 à 5 francs. La somme de ces taxes dépasse largement les frais administratifs.

Cette taxe n'est pas correcte car le groupe de produits Fruits et Légumes est soumis à des redevances disproportionnées. La taxe est prélevée séparément sur chaque lot de marchandises et sur chaque ligne tarifaire. Etant donné qu'il y a souvent plusieurs lignes tarifaires pour les fruits et légumes, la taxe est très souvent facturée plusieurs fois pour les transports collectifs et par destinataire. La Confédération a prélevé chaque année 2,7 millions de francs supplémentaires. SWISSCOFEL s'engagera

naturellement pour que cette taxe injuste soit enfin supprimée.

6 Centre spécialisé Qualité

6.1 SUISSE GARANTIE

La diminution structurelle des exploitations SUISSE GARANTIE a quelque peu ralenti. Cependant, dans l'ensemble, les surfaces de culture sont restées stables. Cette évolution peut être observée ci-dessous avec les chiffres des exploitations de cultures spéciales qui ont pu utiliser la marque SUISSE GARANTIE en 2020. En raison de la crise du corona, une réduction des surfaces de culture des pommes de terre destinées à la transformation est prévue pour 1 année à 2 ans. Pendant le semi-confinement, la consommation de frites a diminué jusqu'à 70% et cela a duré plusieurs mois.

Situation au 31 décembre 2020

(écart par rapport à 2019 entre parenthèses) :

SUISSE GARANTIE	Fruits	Légumes	Pommes de terre
Producteurs	1668 (-66)	1744 (-16)	2031 (-22)
Commerçants	247 (+5)	273 (+/-0)	109 (+10)

6.2 SwissGAP fruits, légumes et pommes de terre

En 2020, l'association SwissGAP a traité intensément les nouvelles exigences de la part de GlobalG.A.P. Des solutions et des requêtes qui devraient permettre aux producteurs de combiner les exigences supplémentaires de leurs clients avec le standard SwissGAP ont été discutées de manière approfondie.

La priorité a été donnée aux modules permettant d'atteindre le niveau du standard GlobalG.A.P. ou également pour évaluer les pratiques sociales (GRASP). Malheureusement, les requêtes déposées par SWISSCOFEL ont été refusées à la majorité par les autres membres SwissGAP. Nous poursuivons nos efforts.

Entre-temps, GlobalG.A.P. a publié la « Version 6 » valable à partir de 2022. Les conséquences exactes pour le standard SwissGAP doivent encore être analysées. GlobalG.A.P. a davantage mis l'accent sur les points critiques et les risques élevés. Pour les autres points, des simplifications et des allègements administratifs se dessinent.

En Suisse, la pression du commerce de détail et des entreprises actives au niveau international

Situation des exploitations reconnues et certifiées au 31 décembre 2020

(écart par rapport à 2019 entre parenthèses)

SwissGAP	Exploitations inscrites	Producteurs reconnus	Exploitations certifiées
Producteurs	3539 (-59)	3515 (-65)	-
Producteurs avec commercialisation	134 (-8)	131 (-10)	131 (-10)
Commerçants	158 (+3)	-	154 (+5)
Total	3831 (-64)	3646 (-75)	285 (-5)

augmente également pour avoir des exigences plus élevées tout au long de la chaîne logistique. Actuellement, plusieurs exigences spécifiques aux acheteurs existent. Elles comprennent en partie des points très différents. Une quantité trop importante d'exigences spécifiques aux acheteurs n'est pas souhaitée et a de considérables désavantages pour l'ensemble de la branche. C'est pourquoi l'association SwissGAP joue un rôle important. L'objectif doit être d'ajouter au standard de nouvelles exigences des acheteurs, de la politique et de la société. Parallèlement, une mise en oeuvre adaptée à la pratique doit rester possible au sein de la production et du commerce. Cela ne peut être le cas seulement si tous les actionnaires déve-

loppent ensemble le standard SwissGAP et le soutiennent activement.

7 Centre spécialisé PR / Information

La communication de SWISSCOFEL avec les membres passe en majeure partie par le site Internet, par la Newsletter et par le courrier électronique. Cette stratégie de communication est complétée par les contacts personnels des collaborateurs et des membres de commissions avec leurs interlocuteurs auprès des associations, des autorités et auprès des membres directement.

Le site Internet www.swisscofel.ch est actualisé régulièrement par des informations pertinentes

provenant de l'ensemble de la branche agricole, des milieux agro-politiques et du commerce. Les rapports sur le marché, les bulletins, les stocks et les réglementations des importations sont toujours publiés à temps et permettent la transparence du marché. De plus, chaque semaine, des communiqués de presse de la branche, des offres d'emploi, ainsi que des informations des membres et des associations sont publiés.

Actuellement, le Centre spécialisé Numérisation travaille avec le secrétariat sur un projet permettant de moderniser notre site Internet et les processus d'information de l'association aux membres et vice-versa. Les conférences numériques font partie de notre quotidien. Elles peuvent être organisées très rapidement. Elles sont également efficaces et avantageuses pour les participants.

SWISSCOFEL planifie également de renforcer sa communication. La diversité des prestations réalisées quotidiennement et souvent également la nuit par le commerce et les membres est largement méconnue auprès des partenaires commerciaux et auprès du public. Cela engendre des critiques injustifiées du commerce et de ses marges. Le Comité en

collaboration avec le secrétariat souhaite agir activement et impliquer les membres de SWISSCOFEL.

8 Centre spécialisé Formation et perfectionnement

En 2020, l'offre de formation était constituée de 7 cours dans les domaines de la connaissance des marchandises et de la branche, ainsi que de l'acquisition des marchandises. La plupart des cours prévus en présentiel ont dû être repoussés ou annulés en raison de la pandémie.

Deux projets pilotes ont été organisés. La journée spécifique Importation a été proposée pour la première fois sous forme d'eLearning. Le cours pouvait être suivi en ligne pendant 30 jours. Un test de certification devait être passé pour réussir le cours. Les réactions à ce



projet pilote ont été toujours positives. L'eLearning est à nouveau proposé en 2021. De plus, d'autres cours eLearning seront proposés dans le domaine des labels et de l'assurance qualité. Le deuxième projet pilote a été un webinar sur le thème de la gestion du personnel. Les réactions ont été également positives. Le cours virtuel a pu être organisé de manière interactive. Ce cours devrait également être à nouveau proposé en 2021.

En 2021, des essais de cours virtuels dans le domaine de la connaissance des marchandises sont planifiés. L'objectif final est de pouvoir proposer si possible une offre numérique importante complétée par un cours pratique en présentiel de plusieurs jours.

9 Collaboration avec des organisations internationales

9.1 Freshfel

En 2020, le travail de l'organisation faitière européenne du commerce des fruits et légumes a été fortement marqué par la crise du coronavirus et par le Brexit. Malheureusement, depuis l'entrée en vigueur du Brexit, le trafic des marchandises entre l'UE et la Grande-Bretagne est en partie fortement perturbé ou entravé. Après cette phase de démarrage, il faut espérer que

les processus douaniers pourront à l'avenir à nouveau fonctionner sans problème. Non seulement les consommateurs britanniques souffrent actuellement de cet approvisionnement irrégulier du marché avec des fruits et légumes frais, mais également les fournisseurs des pays européens. On voit déjà que les processus administratifs aux « nouvelles » frontières sont plus lents mais également clairement plus onéreux.

Les groupes de travail de Freshfel ont traité les thèmes suivants :

- Diminution des autorisations dans le domaine de la protection des plantes
- Limites maximales de résidus plus strictes
- Accord bilatéral avec le Mercosur
- Réforme des programmes de promotion des ventes demandés par l'UE
- Gaspillage alimentaire, conditionnement et durabilité
- Changement climatique et ses conséquences pour la branche F&L
- Logistique internationale
- Mise en place des standards internationaux lors des importations et des exportations avec les pays tiers
- Numérisation de l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée

Les contacts et les échanges de connaissances avec notre organisation faitière à Bruxelles ont été très constructifs et utiles pour SWISSCOFEL au cours de ces derniers mois par rapport aux mesures liées au COVID.

Un échange a eu lieu plusieurs fois par semaine sur l'évolution de la situation et sur les mesures planifiées. Freshfel s'est engagée auprès de la Commission européenne pour l'introduction de « Green Lanes » aux postes de douane, afin que la logistique de denrées alimentaires à l'état frais ne subisse pas d'interruption. Les thèmes comme les autorisations de voyage pour les saisonniers, pour les services d'entretien et de



réparation et pour les collaborateurs des entreprises de transport ont été fortement négociés avec les autorités compétentes.

Les réglementations de l'UE avaient et ont une importance majeure pour la Suisse. Les importateurs suisses achètent, chaque année, pour environ 900 millions d'Euro de fruits et légumes au sein de l'UE. Parmi les pays tiers, la Suisse est toujours l'acheteur principal de fruits et légumes européens. La Grande-Bretagne en fera désormais également partie. La dépendance de la Suisse est particulièrement élevée au cours des mois d'hiver pour les importations de l'UE. Environ 66% des fruits et légumes sont importés du Sud de l'Europe.

9.2 Deutscher Fruchthandelsverband (DFHV – Association allemande du commerce des fruits)

En 2020, les échanges et la collaboration entre SWISSCOFEL et l'Association allemande du commerce des fruits (DFHV) se sont clairement développés et intensifiés.

L'accent a été mis sur les réglementations liées au COVID. Les échanges dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la formation ont été intensifs. Depuis 2020, les membres de

SWISSCOFEL peuvent bénéficier de l'offre de formation numérique du DFHV et les membres du DFHV profitent de celle de SWISSCOFEL. Les deux associations ont entre-temps coordonné leurs offres de cours.

Les Présidents de SWISSCOFEL et du DFHV ont approuvé cette collaboration lors d'une rencontre en février 2020. Ils souhaitent également un renforcement de la collaboration dans d'autres thèmes et secteurs.

9.3 Europatat

En 2020, le Comité d'Europatat et les membres de l'association ont siégé à Berlin lors de la FRUIT LOGISTICA. Le Congrès Europatat prévu à Bruxelles a dû être annulé en raison du corona. Une conférence en ligne de différentes commissions a eu lieu le 9 décembre 2020.

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) influencent l'agenda stratégique d'Europatat. Les exigences du Conseil européen font pression pour construire une Europe neutre sur le plan climatique, verte, équitable et sociale.

Concrètement, cela signifie des mesures pour la neutralité climatique, économie de recyclage & efficacité énergétique, amélioration de la

qualité de l'air et de l'eau, promotion d'une agriculture durable, lutte contre la perte de la biodiversité et conservation des systèmes environnementaux. Europatat s'est fixé comme objectif de tout mettre en œuvre pour garantir aux consommateurs un produit de qualité et pour assurer la position commerciale du secteur européen de la pomme de terre.

L'importance de la collaboration avec Europatat s'est révélée lors de la révision des directives de nettoyage pour réduire le Chlorprophame (CIPC). Les directives de nettoyage peuvent être télé-chargées par les membres sur le site Internet de SWISSCOFEL ou de swisspatat.

Les thèmes suivants ont été traités en priorité en 2020 :

- Agriculture : nouvelles bonnes pratiques agricoles, Farm to Fork Strategie, NPBTs (New Plant Breeding Techniques)
- Durabilité : Green Deal (y compris gaspillage alimentaire & emballages plastiques)
- Sécurité alimentaire : CIPC + autres PPP (Plant Protection Products)
- Accords de libre-échange (Brexit, Russie/Biélorussie, Egypte ...)
- Promotion des ventes, consommation, alimentation et politique de la santé

- Recherche (développement de variétés robustes et résistantes au stress)

Rapport d'activité Europatat :
[Europatat Activity Report 2019_2020](#)

10 Danke – Merci – Grazie – Thank you

SWISSCOFEL remercie tous les membres, toutes les organisations nationales et internationales, ainsi que les autorités pour leur collaboration constructive, ainsi que pour leur soutien. La crise du corona engendrait et engendre toujours un grand nombre de mesures extraordinaires et de réglementations. Par conséquent, l'échange entre les autorités compétentes et les organisations doit fonctionner en Suisse et à l'étranger. Cela a dans la plupart des cas très bien fonctionné. Nous remercions sincèrement tous les interlocuteurs de SWISSCOFEL

Nous remercions également les médias professionnels en Suisse et à l'étranger. Nous échangeons régulièrement et sérieusement des nouvelles et des informations que nous pouvons traiter et transmettre à nos membres et lecteurs.



Andreas Allenspach,
COOP

Andreas Allenspach, en tant que représentant de COOP – un des plus grands commerces de détail en Suisse, vous êtes membre du Comité de SWISSCOFEL. Pourquoi est-ce que COOP est membre de SWISSCOFEL ? Est-ce qu'il y a des thèmes ou des objectifs que vous resp. COOP pouvez traiter ou réaliser de manière plus facile grâce à SWISSCOFEL ?

SWISSCOFEL est l'association la plus importante de notre branche. Les quelques 170 membres génèrent un chiffre d'affaires de plus de 4 milliards de francs suisses avec des fruits, légumes et pommes de terre. Cela correspond à environ 86% de l'ensemble du

volume commercial de ces produits en Suisse. Ces chiffres révélateurs expriment déjà tout sur la force, la représentativité, la signification et l'importance de l'association. En collaboration avec les principaux actionnaires, nous souhaitons promouvoir la branche. Cela passe uniquement par une forte association. Je suis convaincu que nous avons besoin de bonnes et de larges solutions de la branche en Suisse. Faire cavalier seul ne mène à rien. C'est pourquoi SWISSCOFEL joue un rôle important en tant qu'intermédiaire vis-à-vis d'autres organisations. La représentation des intérêts de SWISSCOFEL sur le plan politique est significative pour COOP. SWISSCOFEL connaît très bien les besoins et les liens de l'ensemble de la chaîne de valeur de la branche des F&L en Suisse et à l'étranger. La division « politique économique » de COOP en profite également. L'échange fonctionne parfaitement.

COOP est réputée pour ses objectifs ambitieux en matière de durabilité. Sur le plan mondial, votre entreprise est toujours classée dans le Top Ten des entreprises les plus durables.

Selon vous, est-ce que des organisations comme SWISSCOFEL ou SwissGAP sont utiles pour le développement et la mise en

œuvre d'objectifs durables ? Est-ce que les organisations de labels ne sont pas plus adaptées ?

Les clientes et les clients de COOP sont aussi différents que la Suisse. L'assortiment COOP, les segments de qualité, les labels et nos programmes de durabilité couvrent apparemment très bien ces différents besoins et attentes des consommatrices et des consommateurs suisses.

COOP ne reste pas inactive, bien au contraire. Nous développons constamment en collaboration avec nos partenaires et fournisseurs notre assortiment, ainsi que les produits. L'augmentation de la durabilité à tous les échelons a une grande importance. Les organisations de labels effectuent très bien leur travail. Elles ne mettent pas seulement en œuvre ces objectifs de durabilité, mais elles les développent également constamment. Les consommatrices et les consommateurs l'apprécient et acceptent de payer un prix élevé pour cette valeur ajoutée.

La tâche de SWISSCOFEL et des autres associations de la branche des fruits, légumes et pommes de terre est de définir « les bonnes pratiques de fabrication » en tant que directive pour l'ensemble de la branche. Pour cela, ils ont

élaboré ensemble le standard SwissGAP. Ici aussi, le statu quo est tout sauf opportun. Les exigences de la politique et de la société envers une agriculture durable – et particulièrement envers des cultures fruitières et maraîchères durables – ont fortement augmenté. Cette pression ne se relâchera pas à l'avenir.

Les organisations de labels et les associations de la branche ont des champs d'action différents, mais les deux sont indispensables lorsqu'il s'agit de réaliser d'autres progrès au niveau de la durabilité.

... cela ne suffirait pas si vous disiez simplement à vos fournisseurs ce qu'ils doivent faire. Comme les supermarchés le font depuis longtemps dans la plupart des pays européens ?

En Suisse, nous avons une manière différente de collaborer au sein de la branche des fruits et légumes. Nous sommes un petit pays et notre paysage de production est fortement segmenté. Les produits d'un producteur peuvent être commercialisés par plusieurs canaux de vente. C'est justement pourquoi des solutions nationales de la branche sont essentielles pour un flux efficient des marchandises. Pour COOP et finalement également pour les consommatrices et les consommateurs, il est plus simple et plus clair de pouvoir s'appuyer sur des standards uniformes et précis.

En 2020, le corona a représenté un enjeu pour tous – il y a eu des gagnants et des perdants. Dans quelle catégorie se trouve COOP ? Selon vous, quels ont été les enjeux les plus importants au sein de la branche des fruits et légumes ? Après le corona, est-ce que tout redeviendra « comme avant » ?

L'année du corona 2020 a également été très ambitieuse et a constitué un défi. Notre filiale, Transgourmet a particulièrement souffert de cette situation par la fermeture de nombreux établissements de restauration. Au niveau du supermarché, nous faisons partie des gagnants et avons pu fortement progresser. Cela vaut également pour le secteur des fruits et légumes dans lequel nous avons non seulement réalisé une forte croissance des ventes, mais également gagné des parts de marché. L'enjeu le plus important a été de garantir la disponibilité de la marchandise. En raison de la fermeture des frontières et des restaurants, la demande en fruits et légumes des ménages privés a fortement augmenté. Nos partenaires commerciaux ont effectué un excellent travail. Je profite de

cette occasion pour les remercier très sincèrement pour leur engagement sans relâche en faveur de COOP – sans eux, nous n'aurions pas pu réaliser cet important succès commercial. Pourtant, ce sont eux qui ont dû relever d'énormes défis, notamment dans la mise en œuvre des concepts de protection et dans la gestion de la logistique.

COOP a – comme d'autres détaillants membres de SWISSCOFEL – pris en charge au printemps et en été des fruits et des légumes qui étaient normalement destinés à la gastronomie. Maintenant, certaines personnes pensent que les consommatrices et les consommateurs souhaitent à l'avenir pouvoir toujours acheter des produits avec une qualité destinée à la gastronomie et que le commerce a de toute façon des exigences de qualité trop élevées. Qu'en pensez-vous ?

Notre but ultime est de commercialiser le plus de fruits et légumes possible. Notre expérience et nos statistiques de vente montrent clairement que pour les fruits et légumes, seuls les produits de qualité irréprochable peuvent vraiment être écoulés. En plus, la fraîcheur et la qualité favorisent dans l'ensemble également les ventes. Elles conduisent aussi à une hausse

de la consommation. Dans les points de vente, nous constatons toujours plus que le client suisse exigeant n'achète que des produits de qualité irréprochable. C'est compréhensible car finalement il paie un certain prix pour un produit sain. C'est pourquoi COOP et également nos fournisseurs devons tout mettre en œuvre pour pouvoir proposer également à l'avenir des produits d'excellente qualité avec un bon rapport qualité-prix dans toutes les gammes de prix. Sinon, ces parts de marché seront perdues au profit d'autres segments.

COOP est gérée de manière rigoureuse et centralisée. Cela offre certainement de nombreux avantages. Les demandes et les attentes des clients et des fournisseurs ne sont-elles parfois pas laissées de côté ?

Les structures centrales ont définitivement des avantages importants et décisifs. Nous pouvons ainsi gérer l'assortiment de manière centrale, mais également couvrir de manière optimale les différents besoins régionaux. La collaboration et l'échange régulier d'information avec les quatre régions de vente resp. les chefs de vente d'environ 25 groupes de vente nous apportent beaucoup d'éléments précieux pour gérer notre assortiment de manière en-

core plus ciblée. Grâce à notre système modulaire d'assortiment élaboré, nous avons la possibilité de gérer de manière centrale et optimale les besoins régionaux. Nos partenaires commerciaux profitent aussi de cette forte proximité avec les ventes.

La numérisation du commerce est en cours. La branche des fruits et légumes est connue pour sa chaîne logistique très complexe, avec des milliers d'acteurs en Suisse et à l'étranger, d'innombrables produits. Le circuit du champ aux magasins ressemble souvent à un labyrinthe. Est-ce que vous pensez que ces processus peuvent être « apprivoisés » grâce à la numérisation ? Quelles seront les influences de la numérisation sur les futures structures et sur les fournisseurs ? Quel est le rôle de SWISSCOFEL ?

La numérisation a en effet pris un élan incroyable et ne s'arrête pas à notre branche. Je peux comprendre les inquiétudes mais je pense que la numérisation nous apporte des possibilités inédites pour organiser notre commerce de manière encore plus simple, plus transparente et plus efficace ; et finalement les consommateurs en profitent. Le grand thème sera la technologie blockchain. Walmart, le plus grand dé-

taillant alimentaire du monde utilise en partie déjà aujourd'hui cette technologie dans l'assortiment des fruits et légumes.

Je pense que le lien entre les producteurs et le commerce de détail deviendra encore plus fort. La collaboration sera encore plus étroite et plus transparente. SWISSCOFEL peut et doit jouer un rôle central en clarifiant les questions ouvertes au sein de la branche, comme par exemple : Qui est le propriétaire des données ? Quelles données doivent être transmises ? A quoi peuvent ressembler ces formats de données ? Est-ce que ces flux de données peuvent être standardisés ? Quelles entreprises proposent les meilleures solutions ? Et ainsi de suite.

Vous connaissez SWISSCOFEL depuis sa création, c'est-à-dire depuis plus de 20 ans. Y a-t-il des choses que vous appréciez particulièrement chez SWISSCOFEL ?

La perception des intérêts de la branche au niveau politique est extrêmement précieuse. L'excellent réseau politique de notre association au sein de la Confédération est également primordial. La représentation des intérêts dans d'autres associations et organisations est également décisive. Tous ces facteurs sont au cœur

du succès de SWISSCOFEL. Ils offrent aux membres une valeur ajoutée inestimable. De plus, j'apprécie les échanges compétents et professionnels au sein des différentes commissions. La grande disponibilité du secrétariat de SWISSCOFEL pour répondre à différentes questions est également appréciée.

Quels sont les thèmes que SWISSCOFEL devrait davantage s'occuper à l'avenir et quels sont ceux où l'association devrait rester à l'écart ?

En termes de représentation des intérêts politiques, SWISSCOFEL apporte une énorme valeur ajoutée. Je fais cette déclaration en sachant que les intérêts sont, selon les thèmes, très différents au sein de notre association. La recherche « du dénominateur commun » est en revanche un élément central de SWISSCOFEL qui sera à l'avenir encore plus important. Les points forts de la stratégie de l'association comprenaient les thèmes « développement de la gestion et d'assurance de qualité » et « gestion de crise ». La situation actuelle nous a mis en lumière l'importance de ces thèmes actuellement et pour le futur. Dans ce contexte, l'échange avec les associations partenaires étrangères comme par exemple Deutscher Fruchthandelsverband est extrêmement important.

Les questions de prix ne doivent cependant jamais être abordées par SWISSCOFEL. Les membres de SWISSCOFEL sont en concurrence et c'est une bonne chose. Pour une compétition sportive, il faut des règles du jeu équitables et des conditions-cadres optimales pour tous – et ce sont précisément les champs d'action de SWISSCOFEL !





Contact

SWISSCOFEL

Belpstrasse 26

Case postale

3001 Berne

Téléphone +41 (0)31 380 75 75

sekretariat@swisscofel.ch

www.swisscofel.ch